

## Déclaration de la FSU44 au CDEN Ecole Inclusive 23 mai 2023

La question de l'inclusion est centrale pour les personnels, les élèves et leurs familles, pour l'ensemble de la communauté éducative.

Après avoir demandé à plusieurs reprises la participation des représentant·es des personnels, et des parents d'élèves aux travaux du Comité de Suivi de l'École Inclusive, la FSU44 salue la tenue d'un CDEN spécifique alors que la situation se dégrade dans les écoles et établissements du département sur ce sujet.

La FSU rappelle également que l'école inclusive ne se limite pas seulement à l'accompagnement des élèves porteur·ses de handicap. L'inclusion, c'est aussi la scolarisation des élèves allophones, les élèves à hauts potentiels, les enfants voyageurs, les élèves des centres pénitentiaires. Il est donc erroné de ne la voir que sous le prisme du handicap. La FSU tient à rappeler aujourd'hui que faute de moyens et d'ambitions politiques, l'inclusion en milieu ordinaire ne peut être considérée comme la seule réponse à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Elle fait partie d'un triptyque regroupant l'adaptation, la spécialisation. La question de l'inclusion ne se pose pas qu'en terme de réparation, de compensation: la prévention doit redevenir un élément central.

Le désinvestissement ministériel dans la santé scolaire et dans les réseaux d'aides notamment font porter la prévention sur les seules enseignant·es dans leur classe et dans les familles vers des consultations libérales. Ainsi de nombreuses situations pourraient être réglées, dans ce cadre, par les personnels de RASED et ne pas déboucher sur un dossier MDPH. La FSU continue donc à condamner le démantèlement des RASED opéré depuis de nombreuses années, ainsi que la multiplication de leurs missions y compris celle de former leurs pair·es et par conséquent de passer moins de temps auprès des élèves.

Ce n'est pas le principe de l'inclusion qui est remis en cause mais bien les conditions de sa mise en œuvre qui sont interrogées (moyens, formations, structures).

Réussir l'inclusion, c'est permettre de créer un environnement de travail favorable aux élèves et aux personnels (pédagogie adaptée, organisation des apprentissages, évaluation des acquis,...) dans un cadre pluriprofessionnel qui nécessite du temps de concertation, des moyens humains, un bâti adéquat, une formation de qualité,... Voilà en quoi l'inclusion est centrale, elle concentre tous les désengagements ministériels!

La FSU entend rappeler aux représentant·es du CDEN que l'adaptation scolaire, spécificité de notre éducation nationale, doit être renforcée. Cela passe par des moyens supplémentaires pour les SEGPA et les EREA qui prennent en charge ces élèves en difficultés graves et durables.

Le manque de place en établissements spécialisés dans le département entrave la possibilité de spécialisation. La scolarisation en classe ordinaire ne peut répondre à tous les besoins. Conserver la variété des modalités de scolarisation du « *tout en classe* » au « *tout en établissement spécialisé* » permet de ne pas nier ce besoin pour certain·es élèves.

« Assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers » demande également des moyens à la hauteur pour l'accueil des élèves allophones : outils, structures UPE2A, enseignant·es itinérant·es,...

La réponse à l'absence de place en établissements spécialisés ne peut se résumer seulement au recrutement d'AESH, métier qui connaît une grande précarité et dont l'évolution statutaire annoncée est alarmante pour la professionnalité de nos collègues. Nos collègues ne peuvent être les pansements sur la jambe de bois de l'école inclusive.

Les premier·es concerné·es par cette carence de moyens, ce sont les élèves et leur famille. Plus de 400 élèves sont dans l'attente d'une orientation dans une structure inadaptée et donc de conditions d'apprentissages ou de soins largement dégradés: en classe au lieu d'être en ULIS, en ULIS au lieu d'être en établissement spécialisé. Au delà de la complexité des démarches et parfois de l'attente ou de l'absence de réponse, les familles sont confrontées à la souffrance de leur enfants et celles qu'ils et elles peuvent engendrer. Cette situation est intolérable.

En tant que représentant·es des personnels, nous sommes constamment alerté·es par des collègues exprimant une véritable souffrance au travail en lien avec les conditions actuelles de l'inclusion et qui débouchent sur des situations de crise grave dans les écoles et les établissements.

Les personnels pallient aux situations les plus difficiles avec un manque de moyen, de formation, souvent sans soutien de leur hiérarchie qui parfois remet injustement en cause leur pédagogie.

Ces souffrances s'accumulent dans les trop nombreuses saisines des registres santé et sécurité au travail, un millier sont en attente de traitement dont plus de la moitié en lien direct avec les conditions d'inclusion ...

Par ailleurs, les faits établissement se multiplient, les sentiments d'impuissance et de culpabilité sont de plus en plus partagés. Enfin, la mise en place des commissions de situation de crise, lorsque tous les leviers ont été utilisés, nous a paru un début de réponse, mais force est de constater que les situations s'accumulent et il existe même désormais une liste d'attente.

La FSU demande la tenue urgente d'une Formation spécialisée santé sécurité au travail, cette inertie met à mal nos collègues qui ont besoin de réponses concrètes et donc leurs élèves.

Les personnels s'épuisent dans des démarches procédurières à la recherche de solution. Ils et elles ont besoin de plus de temps, de moyens pour assurer la mise en place des compensations et adaptations nécessaires aux élèves, le suivi de leurs accompagnements, le travail pluriprofessionnel...

Les 12 mesures annoncées par le président de la République suite à la Conférence Nationale du Handicap ne résolvent aucun des problèmes posés : ni pour les élèves, ni pour leur famille, ni pour les personnels (et notamment les AESH). Le désengagement du ministère de la Santé et l'immobilisme de l'Éducation Nationale accroissent leurs difficultés au quotidien et l'avenir de leur scolarité.

Au niveau départemental, on ne peut imputer seulement à l'ARS les difficultés liées au moyen de l'inclusion (notification MDPH, suppression ESMS). C'est bien, Madame la Directrice, votre politique départementale qui doit soutenir un projet ambitieux pour une inclusion réussie. Nous attendons de vous, que vous portiez cette réalité objective de notre département au ministère pour des moyens supplémentaires et la nécessité d'un travail conjoint avec le ministère de la santé et ses représentant·es départementaux.

Au delà, la nécessité d'États Généraux de l'Inclusion, aussi bien nationaux que départementaux, devient prégnante. La participation des représentant·es des personnels et des parents d'élève au CDEI, indispensable.